



Délai de déchéance droits au chômage 2025

Par Moi94

Bonjour à tous

J'aurais aimé savoir si le délai de déchéance des droits au chômage pouvait être prolongé au delà de la durée d'indemnisation + 3ans ?

Avant il était indiqué que le délai de déchéance se prolongeait si l'on travaillait en Cdd ('pour le nombre de jours équivalents à la durée du ou des CDD).

Mais sur le site de France Travail, ce point n' est plus évoqué.

La prolongation est elle toujours valable dans le cas de CDD ou d'autres conditions ?

Si oui ou non, Est ce que l'on peut trouver l'article ou un texte de loi mis à jour ?

Merci beaucoup à vous tous pour vos réponses

Par ESP

Bonjour

Il sera peut-être difficile de vous répondre ici avec toute la précision nécessaire.

Avez vous posé la question à votre interlocuteur chez France-Travail,, ?

Par Moi94

Tout d'abord merci pour la réponse...

Non je ne leur ai pas encore demandé la nouvelle législation.

Mais je préférerais trouver la réponse avant de leur demander

Merci beaucoup